

SÉCURISER VOS MANDATS : (14 heures) E-Learning

Module 1 : Les règles d'affichage et le contrôle DGCCRF (7 heures)

Séquence 1 : Les règles relatives à la qualité d'agent immobilier

- La possession de la carte professionnelle
- Les informations obligatoires sur les supports contractuels et dans les locaux
- La garantie financière ou non détention de fonds
- Protection du statut d'agent immobilier
- La publicité des barèmes et annonces sur le site internet
- La règle des deux clics ou des trois clics
- Les annonces sur les plateformes
- Les mentions légales
- Sanctions du non respect des règles de publicité
- Les avis de valeurs Vs les estimations

Séquence 2 : L'affichage des barèmes et des annonces immobilières

- La liberté tarifaire dans l'établissement des honoraires
- Le dumping sur les honoraires
- Spécificité des annonces de ventes charge acquéreur
- Spécificité des annonces de ventes charge vendeur
- Calcul des droits de mutation
- DPE lors de la mise en vente
- Pratique commerciale trompeuse
- La réalité des prix
- La basculement des honoraires
- Anticiper un contrôle de la DGCCRF

QUELS OBJECTIFS ?

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Respecter les règles d'affichages issues de la loi ALUR
- Anticiper un contrôle DGCCRF
- Identifier les clauses d'un mandat de vente ou d'un mandat de recherche
- Sécuriser la prise de mandat

INFORMATIONS :

Public : Professionnels de l'immobilier

Pré – requis : Aucun

Durée : 14 heures

Information et inscription :

Tel : 03 60 28 40 56
contact@start-learning.fr

Module 2 : Maitriser la prise de mandat (7 heures)

Séquence 1 : Le caractère obligatoire du mandat

- Le caractère *intuitu personae* du mandat
- Mandat de vente + Mandat de recherche
- La disposition d'ordre public
- Le démarchage à domicile et le document d'information précontractuel
- L'information du consommateur
- La typologie des mandats et des prestations commerciales
- Le mandat semi exclusif
- Le double mandat

Séquence 2 : Le formalisme du mandat de vente et les obligations des parties

- Le formalisme contractuel du mandat
- Les reflexes juridiques et bonnes questions lors de la prise de mandat
- Mandat écrit et préalable
- Numéro de mandat et registre
- Date et durée du mandat
- Les originaux
- Les mentions obligatoires
- Les mentions facultatives
- Clauses interdites et annulées
- Extinction du mandat
- Conditions de rémunération

METHODES D'ÉVALUATION

- Évaluation formative
- QCM d'évaluation

METHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Étude de cas, mise en situation
- Pédagogie participative

MOYENS MATÉRIELS

- Bloc notes
- Assistance et messagerie formateur

INTERVENANTS

START LEARNING s'appuie sur une équipe de formateurs spécialisés

FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge

START LEARNING identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.